

EXTRAIT DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du 15 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le quinze octobre à 18 heures 45, les membres du conseil municipal se sont réunis en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie de Montils. La réunion a eu lieu, sous la présidence de M. Victor NGUEWOUA, Maire. La convocation leur avait été adressée individuellement, le 08 octobre 2026, conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11, et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient présents : 12

Messieurs Victor Alain NGUEWOUA - Philippe ROUET - Thierry DEMOULIN - Pascal PELLERIN - Laurent RULLIER - Olivier GRENON

Mesdames - Aurélie SIMONNET - Marine RICHÉ - Karine SEGUIN - Sylvie SOUDAIS - Stéphanie LAMBESEUR GAILLARD - Audrey MARTINAUD

Etai(en)t excusé(s) : 3

Maryse PAYET pouvoir à Victor NGUEWOUA, Vincent NEAU pouvoir à Philippe ROUET, Bruno DELAVAL pouvoir à Thierry DEMOULIN

A été nommé(e) secrétaire de séance : Audrey MARTINAUD

Délibération n°202561510_04

Objet : Demande de subvention pour travaux rénovation groupe scolaire

La municipalité a décidé d'engager des travaux de rénovation du groupe scolaire.

Une étude a été présentée au Conseil Municipal le 29 octobre 2025 par le cabinet CMA.

Les travaux porteront sur l'isolation, les peintures, les sols et l'aménagement d'un espace vert dans la cour de récréation.

Au vu de ses travaux, le Conseil Municipal souhaite engager ces dépenses sur 2026.

Les premiers devis reçus chiffrent les besoins à 366 975,86€ hors taxes.

Depuis il y a eu une augmentation du besoin et des études supplémentaires ont été réalisées suite aux vagues de chaleur.

Après réception des études, le coût prévisionnel total est estimé à 470 196,29€ HT

- travaux : 316 207,50€ hors taxes
- frais d'étude + diagnostics : 60 488,81 € hors taxes
- travaux fluide (climatisation et électricité) : 93 500€ hors taxes

C'est pourquoi, il convient de revoir le plan de financement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- demander l'aide financière de l'Etat au titre fond vert
- demander l'aide financière du département
- signer tous les documents nécessaires à ce projet

AR Prefecture

017-211702428-20261015-20251510_04-DE
Reçu le 16/10/2026

- approuver le plan de financement présenté comme suit

Subvention	Taux	Montant HT
DETR	40%	188 078,52€
Fond vert	15%	70 529,44€
Conseil départemental	25%	117 549,07€
Autofinancement	20%	94 039,26€€
Total	100%	470 196,29€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

A MONTILS, le 15 octobre 2026,

Le Maire,
Victor Alain NGUEWOUA



Le secrétaire de séance
Audrey MARTINAUD

